

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dijon, le 8 juillet 2025

Grève des gardes de pharmacies : Des réquisitions proportionnées

L'ARS Bourgogne-Franche-Comté reste mobilisée face au mouvement de grève des gardes des pharmaciens d'officines, pour garantir le service d'urgence pharmaceutique.

Le dispositif de réquisition, qui fait l'objet d'un suivi quotidien en lien avec les 8 préfectures de départements, est adapté et proportionné, pour tenir compte de la réalité des besoins et assurer un maillage suffisant du territoire.

A compter de ce 8 juillet, sur les secteurs de garde pharmaceutique comportant un centre hospitalier avec service d'accueil des urgences et/ou une maison médicale de garde, les pharmacies seront réquisitionnées, si besoin, pour assurer la continuité pharmaceutique.

Les périodes de réquisition portent sur les nuits, dimanches et jours fériés.

La Bourgogne-Franche-Comté compte 885 officines. A ce jour, 67 % se sont déclarées grévistes.